



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 10/07/2017  
Reçu en préfecture le 10/07/2017  
Affiché le 10 JUIL. 2017  
ID : 056-215601626-20170628-DB20170620D-BF

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Mercredi 28 Juin 2017

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET CUISINE CENTRALE**

**Étaient présents** : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Philippe DONIES, Martine YVON, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Katherine GIANNI à Hélène BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

**Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES**

**Présents : 29**  
**Pouvoirs : 4**

**DIRECTION RESSOURCES****COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET CUISINE CENTRALE**

Rapporteur : Antoine GOYER

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-12 du code général qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 février 2016 approuvant le budget primitif de l'exercice 2016 ;

Vu les délibérations du Conseil municipal en date des 19 mai 2016, 5 octobre 2016 et 12 décembre 2016 approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice ;

Vu le compte de gestion du budget de la cuisine centrale pour l'exercice 2016 dressé par le comptable ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines » du vendredi 16 juin 2017 ;

*Le Maire étant sorti de la salle du Conseil municipal ;*

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget de la cuisine centrale ;
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux débits et crédits portés aux différents comptes ;
- **ARRETE** les résultats suivants du compte administratif 2016 et les restes à réaliser et à recouvrer de la section d'investissement conformément au tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 10/07/2017

Reçu en préfecture le 10/07/2017

10 JUIL. 2017

Affiché le

ID 01620-20170628-DB20170620D-BF

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	1 511 785,00 €	1 419 733,39 €		
Recettes	1 626 161,85 €	1 403 986,25 €		
Résultat de clôture		- 15 747,14 €		
Résultat reporté		214 376,85 €		
<b>Résultat net de fonctionnement</b>				<b>198 629,71 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	105 519,38 €	40 836,40 €	11 519,85 €	
Recettes	105 519,38 €	24 855,20 €	- €	
Résultat de clôture		- 15 981,20 €	- 11 519,85 €	
Résultat reporté		75 519,38 €		
<b>Résultat net d'investissement</b>				<b>48 018,33 €</b>
<b>Résultat global de clôture</b>		<b>258 167,89 €</b>		
<b>Résultat net global</b>				<b>246 648,04 €</b>

*Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 12 ABSTENTIONS (Loïc Tonnerre – Dominique Sauray – Michel Roualo – Dominique Daugès - Daniel Le Lorrec – Sylvain Britel – Irène Bellec – Michel Le Mestrallan – Thierry Le Floch – Jean-Guillaume Gourlain – Yolande Allanic – Nolwenn Delalee)*

Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.


  
 Ronan LOAS,
   
 Maire